

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

1. Le comité ministériel de suivi de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau s'est rendu à Bissau, le Jeudi 30 janvier 2020. Cette mission était conduite par le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur, SEM Kalla ANKOURAO, Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO.
2. Ladite mission comprenait en outre :
 - SEM Naby Youssouf Kiridi BANGOURA, Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République de Guinée, Représentant du Professeur Alpha CONDÉ, Président de la République de Guinée, Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, et
 - SEM Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO.
3. L'objectif de cette mission était d'évaluer la situation politique qui prévaut dans le pays au lendemain de la proclamation des résultats du deuxième tour des élections présidentielles dont le scrutin a eu lieu le 29 décembre 2019.
4. Le comité ministériel a eu dans ce cadre, à rencontrer successivement :
 - le Premier Ministre de la Guinée-Bissau, SEM Aristides GOMES,
 - le Président de la Commission Nationale des Elections, Mr José Pedro SAMBU.
 - le Président du Tribunal Suprême de Justice, Mr Paulo SANHA,
5. Au terme des entretiens avec ces différentes personnalités, le comité ministériel a noté que le scrutin du deuxième tour des élections présidentielles du 29 décembre 2019 s'est déroulé normalement et dans des conditions satisfaisantes, attestées par les missions internationales d'observation électorale dont celle de la CEDEAO.
6. Suite à la proclamation des résultats par la Commission Nationale des Elections (CNE), le comité ministériel a noté que des recours ont été introduits auprès de la Cour Suprême qui, après les avoir examinés, a demandé à la Commission Nationale des Elections de les traiter.
7. Le comité ministériel invite la Commission Nationale des Elections et le Tribunal Suprême de Justice à coopérer de manière constructive afin de sauvegarder l'intégrité du processus électoral, condition et gage de la paix et de la stabilité du pays.

8. Le comité ministériel félicite la Commission Nationale des Elections pour la conduite des élections présidentielles dont les scrutins pour les premier et deuxième tours se sont tenus respectivement le 24 novembre 2019 et le 29 décembre 2019, conformément à la Loi électorale. Le comité ministériel note que la CNE indique avoir épuisé son processus de gestion des élections avec la publication des résultats définitifs le 17 janvier 2020.

9. Le comité ministériel remercie également la Cour Suprême et note que celle-ci a demandé des clarifications et des compléments d'informations sur certaines étapes du processus électoral.

10. En conséquence et afin d'arriver à une solution qui préserve les intérêts de la Guinée-Bissau, et conduise rapidement à la clôture du cycle électoral en vue de la normalisation institutionnelle et politique du pays, le comité recommande à titre exceptionnel que :

- la CNE engage une procédure de vérification de la consolidation nationale des données issues des Commissions Régionales du deuxième tour ;

- cette vérification se fera sous l'égide de la CEDEAO en présence des représentants des deux candidats. Un procès-verbal sera établi à l'issue de cette procédure de vérification.

qui sera effectuée au plus tard le 07 février 2020

11. Par ailleurs, le comité ministériel demande expressément aux différents acteurs concernés d'agir dans ce sens et d'amener leurs partisans à œuvrer activement pour la préservation de la paix et de la stabilité du pays.

12. Le comité ministériel met en garde ceux qui agiraient dans le sens contraire et rappelle à cet effet les efforts déployés en faveur du retour de la stabilité en Guinée-Bissau.

13. Le comité ministériel condamne fermement les propos discourtois tenus à l'encontre de certains Chefs d'Etat et de gouvernement qui œuvrent à la stabilité du pays.

14. Le comité ministériel réitère la disponibilité de la CEDEAO à soutenir la Guinée-Bissau pour lui permettre d'une part, de consolider la démocratie et de promouvoir la paix et d'autre part, de mettre en œuvre les priorités de son développement socio-économique.

15. Enfin, le comité ministériel de suivi de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, exprime sa profonde gratitude au Gouvernement et au Peuple de la Guinée-Bissau pour l'accueil et les commodités qui lui ont été accordés au cours de son séjour.

Bissau, le 30 janvier 2020.

SEM Kalla ANKOURAO

Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur.

SEM Naby Youssef Kiridi BANGOURA

Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République de Guinée, Représentant du Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, SE le Professeur Alpha CONDÉ.

SEM Jean-Claude Kassi BROU

Président de la Commission de la CEDEAO.